



**HAL**  
open science

## Licence Études arabes

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études arabes. 2010, Université Lumière - Lyon 2.  
hceres-02037391

**HAL Id: hceres-02037391**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037391>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande n° S3110055363

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Etudes arabes

## Présentation de la mention

La nouvelle version de la licence mention Etudes arabes de l'Université de Lyon 2 offre une formation à la langue, à la littérature et à la civilisation des pays arabes. Les enseignements visent l'acquisition de savoirs et de savoir-faire dans les domaines suivants : grammaire/linguistique, expression écrite et orale, traduction littéraire et journalistique ; littérature, civilisation et histoire des idées des pays arabes. A travers les divers exercices proposés, l'étudiant acquiert une large culture sur la civilisation des pays arabes, ainsi qu'une capacité d'expression, d'analyse, de synthèse, de rédaction en arabe, et de traduction. Les enseignements complémentaires lui permettent, en outre, d'apprendre (ou de se perfectionner dans) une autre langue étrangère, d'acquérir la maîtrise de l'outil informatique et de recevoir, par exemple, une formation dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

## Avis condensé

### ● Avis global :

La licence mention Etudes arabes de l'Université Lyon 2 propose un cursus solide et varié, visant à donner aux étudiants francophones et arabophones des connaissances étendues, théoriques et pratiques, sur la langue et la culture des pays arabes. Le dossier est bien renseigné dans l'ensemble, ainsi que la fiche d'auto-évaluation qui apporte de précieuses informations complémentaires. Des efforts louables ont été entrepris pour pallier un important taux d'échec entre la première et la deuxième année et s'adapter à la diversité des publics (ouverture d'une année préparatoire pour étudiants non-arabophones, groupes de niveaux, développement du volet « expression », ainsi que des outils méthodologiques, médiatiques et l'encouragement à des séjours linguistiques). A cet égard, il est à conseiller que les partenariats et les conventions avec des établissements étrangers soient explicitement précisés. L'articulation avec le master recherche en arabe ou le master professionnalisant Traduction littéraire et édition critique est également pertinente.

### ● Points forts :

- Adaptation à des publics distincts (année préparatoire, distinction cours arabophones / non arabophones au début du cursus).
- Bonne progressivité du parcours et ouverture à des champs originaux (didactique de l'arabe langue étrangère, nouvelles technologies dans le domaine arabe...).
- Renforcement de l'encadrement des étudiants, entre autres par le volet « expression » et les enseignements de méthodologie.



- Points faibles :
  - Manque d'évaluation explicite par les étudiants.
  - Aucune précision sur les partenariats et les conventions avec les établissements étrangers.
  - On peut regretter l'absence de données statistiques plus récentes et l'absence de commentaires plus explicites sur le taux d'échec ou d'abandon important entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année, ainsi que sur le flux d'étudiants entrant en 3<sup>ème</sup> année.
  
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B
  
- Recommandations pour l'établissement :
  - L'établissement devrait se charger de renforcer la communication autour de ce parcours (promotion, évaluation par les étudiants) et de veiller à la continuité du recrutement. D'une façon générale, il conviendrait de mettre en place un observatoire du devenir étudiant (pour les anciens étudiants diplômés, voire les étudiants non-diplômés). Ces tâches ne sauraient incomber aux seuls enseignants-chercheurs des composantes.
  - On pourrait imaginer, à côté de la promotion de stages linguistiques, des actions plus visibles pour la mise en place de stages professionnalisants pour lesquels un bureau des stages de l'établissement pourrait apporter son savoir-faire.

## Avis condensé

### 1 ● Pilotage de la licence :

Le dossier apporte des informations claires sur l'équipe pédagogique, sur l'encadrement du parcours et sur le dispositif d'aide de suivi. Il est à conseiller de mettre plus nettement en place une évaluation du parcours par les étudiants.

### 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est clair et bien articulé dans la progression du parcours. On note un renforcement de l'expression, la mise en place de groupes spécifiques arabophones et non-arabophones, puis la fusion progressive des groupes, et la présence de TD professionnalisants (traduction littéraire et édition critique, didactique de l'arabe langue étrangère, nouvelles technologies dans le domaine arabe).

### 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

La mise en place d'une année préparatoire pour étudiants non arabophones, ainsi que de groupes d'expression distincts constitue un atout de cette formation. Les entretiens d'orientation, la méthodologie et l'encouragement à la mobilité sont également à souligner, même si les informations manquent sur ce dernier point, ainsi que sur un réel tutorat. Des passerelles sont possibles avec le cursus LEA.

### 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'articulation avec le master recherche, avec le master professionnalisant Traduction littéraire et édition critique, ainsi qu'avec les concours d'enseignement est pertinente. Des stages professionnalisants pourraient constituer un atout supplémentaire pour une poursuite d'études dans les domaines de la culture ou du tourisme.